ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGIONDE FES MEKNES
PROVINCE DE TAOUNATE
COMMUNE DE RHAFSAI
S. U. E. T. P
/*/*/*/

DECISION D'ANNULATION
Du BON DE COMMANDE N°DA06/BC14/2026

Le président de la commune de RHAFSAI :

Vu le décret N° 2-22-431 du 15 CHAABANE 1444 (08 mars 2023)

Vu le bon de commande N° 14/2026 relatif à Achat de sable et gravette.

Vu l'insuffisance du crédit budgétaire alloué à cet avis d'achat sur bon de commande N° 14/2026 relatif à Achat de sable et gravette .

<u>Décide</u> :

- **Article 1 : le bon de commande N°14/2026 cité ci-dessus est annulé.**
- **Article 2 : le bon de commande sera relancé incessamment.**

FAIT A RHAFSAI LE : 15/05/2026
Signé :

Province Taounate
Bureau
Commune Ghafsai - S.U.E.T.P
Président
SAAD FAHSI